# RAPPORT 2017



#### **CE QUI NOUS ATTEND**

Quatre aspects conditionneront une grande partie de la politique européenne de la pêche dans un avenir proche: mesures d'urgence pour une Méditerranée avec 95% de stocks surexploités, mesures d'urgence pour le bar de l'Atlantique, engagement croissant et promotion de la pêche artisanale de la part des différentes administrations et une réglementation, un suivi et un plus grand contrôle de la pêche récréative.



L'UE imposera plus de réglementation, de surveillance et de contrôle sur la pêche récréative dans les années à venir

#### **PRESENTATION**

IFSUA a passé le cap des cinq premières années en tant qu'organisation en 2017. Ce qui en 2012 était une initiative de 2 marques et 2 fédérations nationales, a maintenant été transformé en un conglomérat de 28 entités de 3 pays de l'UE, parmi lesquels des marques de l'industrie du secteur sousmarin, ainsi que des fédérations, associations et détaillants.

IFSUA se développe, mais le soutien des marques n'est pas suffisant. Pour que IFSUA survive et ait la force nécessaire pour faire face aux nouveaux défis, le soutien individuel du groupe de pratiquants des activités sousmarines est essentiel. C'est pourquoi cette année nous avons lancé une cotisation individuelle. Vous avez été parmi les premiers à nous soutenir. Cidessous, nous vous proposons un résumé des différentes actions que, grâce à votre collaboration, nous avons pu réaliser. Nous espérons qu'en 2018 vous continuerez à nous soutenir et encouragerez d'autres collègues à nous rejoindre. Chaque partenaire est vital.

#### Les prochaines années

En 2016, un séminaire de haut niveau sur l'état des stocks de poissons en Méditerranée s'est tenu à Catane. Des scientifiques de la Commission européenne (CE) ont averti que 95% des espèces d'intérêt commercial sont surexploitées. À la suite de cela, en Mars de cette année, les différents États membres de l'UE ont signé la déclaration de Malte, dans laquelle ils ont convenu, entre autres, d'augmenter le nombre de stocs évalués, pour protéger les habitats sensibles tels que le coralligène, d'assurer que la pêche récréative est bien gérée et d'augmenter le soutien à la pêche artisanale (filets, palangres et nasses, principalement). La CE exhorte les États membres à agir dans tous ces domaines.

Ce soutien croissant des États Membres à la pêche artisanale, argumentant qu'il s'agit de la pêche la plus durable et d'où vivent plus de familles, s'étend également au bassin atlantique. En fait, l'UE finance divers plans pour rendre cette pêcherie plus représentative dans les processus de prise de décision et des plates-formes telles que LIFE (Low Impact Fishers of Europe) occupent de plus en plus d'importance sur la scène politique.



La pêche récréative du bar pourrait disparaître en Atlantique dans le prochains mois

## N'oublie pas de renouveller ta cotisation

IFSUA a besoin de vous Renovation de cotisation a: http://tiny.cc/lei8oy

Ou virement a IFSUA: ES35 0182 2347 4802 0163 0248 http://tiny.cc/lei8oy La gestion du bar mettra également l'accent sur une bonne partie du programme de pêche dans les années à venir. Les dernières évaluations des stocks de l'Atlantique indiquent que les populations sont dans un état critique. Pour cette raison, l'UE a récemment adopté des plans de gestion extrêmement restrictifs pour l'Atlantique Nord (de la Bretagne à la Baltique). Au cours des deux dernières années, la pêche récréative de cette espèce a fait l'objet de fermetures de 6 mois et d'une limite de 1 poisson par pêcheur et par jour pour le reste de l'année. Tout semble indiquer que, d'ici à 2018, la fermeture sera totale (bien que la pêche artisanale puisse continuer à pêcher) de la Bretagne vers le nord et subisse d'importantes restrictions de la Bretagne vers le Sud.

Dans le même temps, l'UE semble être de plus en plus consciente de l'importance de la pêche récréative maritime. Un rapport commandé par la commission de la pêche du Parlement européen pour évaluer la valeur économique et l'impact écologique de la pêche récréative maritime a été publié cet automne. Vous pouvez le télécharger à partir de ce lien: http://tiny.cc/tbf8oy En outre, le même Comité prépare un rapport sur les principaux défis et problèmes de la pêche récréative, ainsi que sur les meilleurs moyens de les résoudre. IFSUA collabore à la préparation de ce rapport.

La Commission européenne prévoit de présenter une série d'amendements à la réglementation européenne actuelle en matière de contrôle des pêches. Certaines de ces modifications affectent directement la pêche récréative, et des mesures telles que la déclaration obligatoire des captures de certaines espèces ou la nécessité pour les pêcheurs récréatifs de faire partie d'un registre obligatoire sont à l'étude.

Ci-dessous nous présentons un bref résumé des différentes actions que l'IFSUA a développées en 2017.

#### PARTICIPATION AUX CONSEILS CONSULTATIFS

Les conseils consultatifs sont des organismes qui conseillent la CE en matière de pêche. IFSUA est membre à la fois de l'Assemblée Générale et du Comité Exécutif du MEDAC (Méditerranée) et du CCS (Europe Sud Atlantique). IFSUA préside également le groupe de travail sur la pêche récréative du MEDAC.

Au cours de cette année, nous avons assisté à des réunions de ces organisations à Bilbao, Rome, Malte, Madrid, Porto, Lisbonne, Palma et Saint-Jacques-de-Compostelle. Parmi les principaux sujets que nous avons discutés sont:

- Évaluation et application du règlement de contrôle
- Nouvelles mesures techniques cadres pour la pêche
- Obligation de débarquer (élimination des rejets)
- Consultation pour la pêche récréative dans l'Atlantique
- Gestion des évasions de bar de l'aquaculture dans les îles Canaries
- Gestion du bar dans l'Atlantique
- Participation de la pêche artisanale à la prise de décision
- Gestion des espèces profondes méditerranéennes
- Les espèces côtières d'intérêt et les nouveaux défis pour la pêche récréative en Méditerranée

#### PARTICIPATION AUX SEMINAIRES DE HAUT NIVEAU

Tout au long de l'année, plusieurs séminaires d'intérêt pour les activités sous-marines auxquelles l'IFSUA a participé ont été réalisés. Plus précisément:

- Conférence sur la durabilité de la pêche en Méditerranée (Malte)
- Réunion du Comité consultatif scientifique de la Commission générale pour la pêche en Méditerranée (Slovénie)
- Réunion du Groupe de travail sur les pêches artisanales et récréatives de la FAO (Rome)
- Séminaire sur le système de contrôle de la pêche de l'UE (Bruxelles)
- Séminaire MareFrame: politique et science de la gestion des écosystèmes de la mer (Bruxelles)



IFSUA en las Jornadas nacionales francesas sobre la pesca y náutica de recreo

- Conférences de conservation de la côte (Catalogne)
- Gestion des zones Natura 2000 (Catalogne)
- Groupe de travail de l'ICES pour la pêche récréative (Açores)
- 3e édition des Assises nationales de la plaisance et des pêches de loisir (La Baule France)
- Présentation du projet ArtReef: récifs artificiels (Valence)
- Débat avec le député européen Marco Affronte sur l'état des stocks de poissons et la situation socio-économique du secteur de la pêche en Méditerranée (Catalogne)

#### **RELATIONS BILATERALES**

IFSUA entretient des relations permanentes avec différentes administrations régionales, nationales et internationales et avec les politiques. Nous présentons ici une liste des principaux sujets que nous traitons:

- Interdiction de pêcher les espèces vulnérables aux senneurs (Commission européenne)
- Création d'un groupe de travail permanent pour la pêche récréative (Commission générale des pêches de la Méditerranée)
- Nouveau décret royal sur la pêche récréative extérieure (MAPAMA)
- Pêche récréative du dentex (gouvernement de Murcie et MAPAMA)
- Zones limitées à la pêche sous-marine (Îles Canaries et MAPAMA)
- Nouveau décret andalou sur la pêche récréative (Junta de Andalucía)
- Projet de réserve d'intérêt pour la pêche à Conil (Junta de Andalucía et ONG WWF)
- Limitation des jours de chasse sous-marine en Galice (MAPAMA)
- Limitation des compétitions de chasse sous-marine (Generalitat de Catalunya)
- Figures de protection et de discrimination de pêche sous-marine dans les îles Baléares (opposition politique des Baléares)

#### **COLABORATIONS SCIENTIFIQUES**

IFSUA a participé à la rédaction des articles scientifiques suivants qui ont été publiés au cours de cette année:

- Boada J., Sagué O., Gordoa A. (2017), Spearfishing data reveals the littoral fish communities' association to coastal configuration. Estuarine, coastal and shelf science
- Pita, P., Arlinghaus, R., Artetxe, I, Diogo, H., Gomes, P., Gordoa, A., Hyder, H., Pita, C., Rangel, M., Rodrigues, J., Sagué, O., Veiga, P., Vingada<sup>g</sup>, J., Villasante, S. (2017), Research and management priorities for Atlantic marine recreational fisheries in Southern Europe. Marine Policy

• Pita, P., Arlinghaus, R., Artetxe, I, Diogo, H., Gomes, P., Gordoa, A., Hyder, H., Pita, C., Rangel, M., Rodrigues, J., Sagué, O., Veiga, P., Vingada<sup>g</sup>, J., Villasante, S. (2017), *Technical report for the I Workshop on recreational fisheries in the Iberian Atlantic coast* 

En outre, IFSUA continue de collaborer en tant que membre actif du projet CSIC "Observers of the Sea" (Observadores del Mar) (<a href="http://www.observadoresdelmar.es/">http://www.observadoresdelmar.es/</a>)

#### **ACTIONS JURIDIQUES**

Malheureusement, à travers les relations bilatérales, les objectifs fixés ne sont pas toujours atteints et, dans des cas très spécifiques, nous sommes obligés d'aller en justice pour défendre nos droits. En ce sens, nous avons mené cette année les actions légales suivantes:

- Demande au Defenseur des Droits pour la discrimination de la pêche sous-marine dans les îles Baléares
- Contentieux administratif à la réserve d'intérêt de pêche de Llevant de Mallorca
- Demande d'ouverture d'une procédure disciplinaire contre le directeur général des pêches des îles Baléares
- Commande d'un rapport à un cabinet d'avocats de haut niveau pour évaluer la discrimination possible par l'administration envers le collectif d'activités sous-marines dans la répartition et l'utilisation des ressources marines publiques.

### RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES MARINS

IFSUA a développé, en collaboration avec l'Association de la pêche sous-marine de Barcelone et l'Association des pêcheurs artisanaux de Port de la Selva, un projet pilote de collecte des engins de pêche perdus. Le projet, qui a été un succès, a permis la réduction de la pêche fantôme dans la zone et, à son tour, la création de liens entre des groupes initialement distancés tels que les pêcheurs artisanaux et les pêcheurs sous-marins. L'initiative vise à récupérer les écosystèmes tout en améliorant les relations entre les acteurs pour une gestion plus efficace.



Des pêcheurs sous-marins et artisanaux unis pour la récupération des arts perdus à Port de la Selva

#### **REMERCIEMENTS:**

L'IFSUA aimerait également remercier l'ensemble de ses membres pour leur soutien inconditionnel reçu en 2017. Nous les citons ci-après et vous encourageons à les soutenir autant que possible, dans la limite de vos possibilités. Ayez-les à l'esprit tous les jours en tant que pratiquants d'activités sous-marines:

CRESSI	FEDAS	FECDAS	PERLES DE MANACOR	UGARISUB
MARES	FIPSAS	APS BARCELONA	COMOPECES	BICICLETES ESTEVE
SPETTON	FNSPA	AES NEPTUNO	CAS S'EMBARCADOR	CAZASUB
OMERSUB	FCSMP	ADC RASPA	APAS IBIZA	NAUTICA MEDUSA
SIGALSUB	FEGAS	CLUB ADC	GOODSUB	DEPORTES ARIAS
CARBONTEK	ALITAN	ON NAUTIC	TRSUB	CLUB TRAFALGAR